

No. 8.

Seigneuries.	Nombre de mutations pendant sept années.	Montant des lods et ventes pendant sept ans.	Montant annuel moyen des lods et ventes.	Superficie en arpents des Seigneuries.
		£	£	
Repentigny	5	83	12	15118
Lacolle	65	378	54	42336
DeLéry	208	1428	204	42336
Bleury	195	1034	145	31752
Sabrevois	93	605	86	42336
Noyan	94	603	86	42336
Totaux	660	4131	587	216214

Il faut déduire du chiffre de la superficie totale la somme de 12,000, étant le montant des arpents de terre non occupés dans ces Seigneuries à l'époque désignée, 4587 apporportionnés sur 204,214 donnent un peu plus que $1\frac{1}{4}$ sol par arpent en superficie comme représentant la valeur annuel des lods et ventes des six Seigneuries en question, qui sont d'anciennes propriétés situées dans le district de Montréal.

M. Louis Archambault, de St. Roch de l'Achigan, dans l'écrit publié par lui en Décembre dernier, établissait que dans la Seigneurie qu'il habite, dans une aire "de $2\frac{1}{2}$ lieues de front sur 6 de profondeur," les lods et ventes produisent £200 par année; sur la superficie donnée il faut retrancher 15,118 arpents pour la paroisse de Repentigny qui ne fait plus partie de la Seigneurie dont le revenu en lods et ventes est de £200, cela fait, on a pour cette Seigneurie de l'Assomption un peu moins que $1\frac{1}{2}$ sol par arpent pour revenu des lods et ventes. Il résulte de tout cela qu'en établissant un apporportionnement de 2 sols par arpent de rente annuelle on eût le maximum, produit annuel des lods et ventes. Il suit de ces tableaux que la valeur totale du sol seigneurial concédé et occupé en la comptant seulement à £2 10s. par arpent, en moyenne, change de main, non pas tous les vingt ans comme on l'a dit, mais en chiffres ronds tous les 50 ans, par la moyenne du tableau No. 7 et tous les 80 ans par la moyenne du No. 8. Voici encore un tableau qui prouve la proposition énoncée que 2 sols est la valeur maximum du revenu des lods et ventes pour toute les Seigneuries à la campagne.